

**ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS  
SANS HÉBERGEMENT  
(A.C.M.S.H)**

L'accueil de loisirs pour les 3-11 ans fonctionne de 9h à 17h.

Le péricentre de 8h00 à 9h00 et de 17h00 à 18h00.

Un flyer d'information est distribué aux enfants, via les écoles, afin de procéder aux inscriptions qui se feront sur monespacefamille.fr ou au secrétariat du service jeunesse à la Maison des Services.

**MERCREDIS RÉCRÉATIFS  
(hors vacances)**

La municipalité met en place un accueil collectif le mercredi.

Le déroulement de la journée est le suivant :

8h30/9h30 Garderie (gratuite) - 9h30/17h00 Accueil collectif - 17h00/18h00 Garderie (payante)

Vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant à l'année ou au mois. En cas de modification au cours de l'année, il conviendra de le **signaler**. À défaut, si l'enfant est inscrit et qu'il ne vient pas aux périodes indiquées, les mercredis seront facturés.

La famille atteste avoir pris connaissance de l'ensemble du dossier, du règlement et des modalités d'inscriptions.

LA SENTINELLE, le \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Signature, précédée de la mention « Lu et approuvé »

**COPIES des documents à fournir lors de l'inscription** : justificatif de domicile récent (eau ou électricité ou téléphone) - vaccinations - attestation d'assurance individuelle responsabilité civile au nom de l'enfant - attestation CAF (mois en cours).

**Cadre réservé à l'administration**

Pièces fournies : ASS  JUST DOM  FS  VACC  CAF



SERVICE JEUNESSE

**DOSSIER D'INSCRIPTION**

- RESTAURATION SCOLAIRE
- GARDERIE PÉRISCOLAIRE
- MERCREDIS RÉCRÉATIFS
- ACCUEIL COLLECTIFS DE MINEURS SANS HÉBERGEMENT

**ANNÉE SCOLAIRE 2023 - 2024**

**Toute demande sera à effectuer sur [inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr](mailto:inscriptionsjeunesse@lasentinelle.fr)**

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_ Lieu de Naissance : \_\_\_\_\_

Sexe :  masculin  féminin

École fréquentée à la rentrée 2023 :

École Maternelle Paul Langevin :  TPS  PS  MS  GS Professeur : \_\_\_\_\_

École Élémentaire J.Curie :  CP  CE1  CE2  CM1  CM2 Professeur : \_\_\_\_\_

École Extérieure : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

MÈRE
Nom : _____
Nom de naissance : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Portable : ____/____/____/____/____
Téléphone domicile : ____/____/____/____/____
Téléphone travail : ____/____/____/____/____
Profession : _____

PÈRE
Nom : _____
Nom de naissance : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Portable : ____/____/____/____/____
Téléphone domicile : ____/____/____/____/____
Téléphone travail : ____/____/____/____/____
Profession : _____

Numéro allocataire de la CAF (**OBLIGATOIRE pour la tarification**) : \_\_\_\_\_

Votre adresse mail : \_\_\_\_\_

## DROIT À L'IMAGE

**IMPORTANT** : Autorisez-vous la municipalité à utiliser la ou les photographie (s) représentant mon enfant prise (s) pour tous les supports de communication (bulletin municipal, presse, site internet de la commune...)

oui     non

## AUTORISATIONS PARENTALES

Je soussigné (e) \_\_\_\_\_ représentant légal de l'enfant \_\_\_\_\_ autorise :

⇒ **Le retour à domicile seul**     oui     non

⇒ **À repartir avec :**

1/ Nom et prénom \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° tél (en cas d'urgence) \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_    Lien avec l'enfant :  famille     voisin     ami     assistante maternelle

2/ Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

N° de tél(en cas d'urgence): \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_ / \_\_\_    Lien avec l'enfant :  famille     voisin     ami     assistante maternelle

## RESTAURATION SCOLAIRE

### Régime alimentaire de votre enfant

Les parents d'un enfant ayant des intolérances à certains aliments ou nécessitant une prescription particulière doivent en avvertir le secrétariat du service jeunesse (à la Maison des services) lors de l'inscription à la cantine et fournir un certificat médical. Selon le cas, un P.A.I (Projet d'Accueil Individualisé) valable un an, et à renouveler si nécessaire, pourrait être rédigé par le médecin scolaire en concertation avec l'école, la famille et la Mairie.

La Municipalité et le service de restauration scolaire déclinent toute responsabilité dans le cas où un enfant mangerait à la cantine sans la signature d'un P.A.I pour allergie et autre situation médicale spécifique non portée à sa connaissance.

Votre enfant présente-t-il des allergies alimentaires ?    OUI     NON

Si oui, lesquelles et conduite à tenir : \_\_\_\_\_

Régime particulier (précisez) : \_\_\_\_\_

Votre enfant fréquentera-t-il la restauration scolaire ?    OUI     NON

Lors des sorties avec l'ACMSH, votre enfant prendra un sandwich :    JAMBON     FROMAGE

Rendez-vous sur monespacefamille.fr afin de procéder aux inscriptions. 2 possibilités s'offrent à vous :

- Soit au guichet du service jeunesse, situé à la Maison des Services, auprès de Mme TELLE Karine pour des réservations et un paiement en espèces.
- Soit directement en ligne sur [www.monespacefamille.fr](http://www.monespacefamille.fr) pour des réservations et un paiement en ligne (en carte bleue).

## ACCUEIL DU MATIN ET DU SOIR

Votre enfant fréquentera-t-il la garderie périscolaire ?

OUI     NON     OCCASIONNELLEMENT

Les réservations s'effectuent obligatoirement sur Mon espace famille.

**Pour une semaine en cours, il conviendra, dans ce cas, de passer au guichet ou d'appeler impérativement avant 12h au 03.27.28.22.22 afin d'y inscrire votre enfant.**